



Retranscription basée sur la vélotypie assurée par la société Le Messager. Issu du travail de transcription en direct par un interprète de l'écrit, ce document peut comporter des approximations.

Atelier 5 : l'accueil des jeunes DYS en bibliothèque

Vanessa van Atten, modératrice de l'atelier : L'atelier porte sur l'accueil des publics DYS en bibliothèque. Je suis chargée de mission publics empêchés au service du livre et de la lecture. J'ai le plaisir d'animer cet atelier. Nous aurons deux intervenantes, d'abord Lucie Beauchamps qui est référente accessibilité pour le réseau des Médiathèques de Lorient, et Hélène Fouere, responsable de la Médiathèque de Landerneau.

L'accueil des publics DYS en bibliothèque, de façon générale, c'est un public que l'on a identifié depuis quelques années avec la loi handicap de 2005. C'est un handicap reconnu par la loi. Il y a également une prise en compte au niveau de l'État pour l'accès aux collections des publics DYS, notamment l'exception handicap de pouvoir bénéficier d'œuvres adaptées dans le cadre de cette exception. C'est une prise en compte également au niveau du dispositif le Facile à lire, ce sont des espaces labellisés.

La DGLFLF finance ces rencontres. Il y a possibilité de solliciter des aides du centre national du livre pour les publics empêchés, peut-être qu'on en parlera lors de cet atelier. C'est un peu ce cadre-là que je voulais poser. De façon générale, les questions auxquelles nous allons tenter de répondre ce matin, c'est ce que l'on peut faire pour faciliter l'accès au livre et à la lecture pour les jeunes DYS, pour la famille, leur entourage.

Comment faire pour donner à ce public, comment les aider à franchir les portes des bibliothèques ? Je vais passer la parole à Lucie.

Lucie Beauchamps : Mon sujet, c'est de présenter l'accueil des jeunes DYS en bibliothèque. Hélène présentera la partie plutôt médiation. J'ai fait un premier point sur ce qu'est la dyslexie et les troubles DYS. Je ferai une présentation de l'expérience de Lorient. J'ai juste mis un visuel d'une BD « Dyslexique » que je vous recommande, c'est un titre très intéressant.

Par rapport aux troubles DYS, on parle de la constellation des DYS. Il y a plusieurs troubles souvent associés. On va surtout parler de l'accueil des dyslexiques. Il y a d'autres troubles, comme la dysgraphie, la dyspraxie et la dysphasie. On peut avoir plusieurs troubles ou un seul. On rattache à la constellation des DYS les troubles de l'attention.

On est dyslexique toute la vie. Ce n'est pas un trouble qui disparaît, mais il peut s'atténuer. On peut trouver des compensations.

L'origine est controversée, cela pourrait être dû à un développement particulier du cerveau.

Je vous propose de lire quelques lignes pour vous mettre en situation d'un jeune DYS. Ce n'est pas simple de pouvoir déchiffrer les mots quand on est DYS. On doit passer par un déchiffrement lettre par lettre.

Ça demande beaucoup d'efforts pour lire, ils lisent très lentement. Ils doivent relire plusieurs fois, ils peuvent se perdre à l'intérieur d'une page. La lecture devient très fatigante et peut générer un dégoût ou un rejet de la lecture.

Les chiffres, cela donne deux à trois enfants par classe qui sont susceptibles d'avoir un trouble DYS. On est dyslexique quand on a un retard lecture >2 ans. Cela nous permet de situer et de voir comment on peut faciliter leur venue en médiathèque, en proposant des services intéressants pour eux.

Je travaille à la Médiathèque de Lorient depuis 2019. Il y a trois médiathèques. Quand je suis arrivée sur le poste de référent accessibilité, il y avait déjà un fonds des médiathèques. Nous avons travaillé pour constituer dans les trois médiathèques des contenus proposés pour les dyslexiques.

Pour l'instant, ce n'est pas une partie est très lancée. On va faire des actions pour faire connaître ces fonds.

La création d'un fonds DYS répond aux demandes des parents. Avant, j'étais à la médiathèque de Rennes. Les parents demandaient ce qu'ils pouvaient faire lire à leurs enfants. Il n'y avait pas grand-chose.

Les enseignants sont aussi concernés par les soucis DYS. L'idée, c'est de proposer des documents variés et adaptés, de pouvoir repérer l'offre parmi l'offre de la médiathèque, sensibiliser le grand public à la dyslexie et le travail en partenariat, notamment avec l'association APEDYS 56.

Quand on a démarré la création du fonds DYS, il y avait le Facile à lire et la collection pour les DYS. Facile à lire, c'est pour les adultes en difficulté de lecture. Il y a peu d'édition adaptée spécifique, alors que les collections pour les DYS, le public cible ce sont les enfants et les adolescents et il y a beaucoup de propositions adaptées et de collections adaptées.

Pour faciliter la lecture pour ces jeunes DYS, la police de caractère est bien évidemment importante. On conseille d'utiliser des polices sans empattement. Il y a la police Open Dyslexic, qui est libre de droits et qui a été créée pour faciliter la lecture des DYS.

L'italique n'est pas forcément recommandé.

Pour faciliter la lecture, une mise en page aérée, sur un papier mat, des lignes courtes et séparées, les marges importantes, le texte aligné à gauche.

On recommande que l'illustration soit placée sur la page de gauche, pour que le jeune puisse se repérer. Dans la rédaction du texte, on doit utiliser des phrases courtes, ainsi direct et un verbe au présent. Fournir au lecteur un maximum d'éléments pour se repérer dans le récit pour que le lecteur puisse identifier les personnages.

J'ai participé à un groupe de travail régional initié par les Champs libres et Livre et lecture en Bretagne.

On a proposé un blog qui s'appelle **bibliodys.com**, et qui fournit des outils pour les prescripteurs. Il y a la possibilité d'avoir une liste des principaux éditeurs et collections adaptées pour les DYS. Je vous invite à aller sur ce blog est à découvrir.

Il y a aussi des ressources autour de la dyslexie. Je ne vais pas parler de tous les éditeurs. Il y a quelques années, il y avait très peu d'éditeurs. Maintenant, il y en a beaucoup plus, notamment des grands éditeurs qui ont proposé des collections. Notamment Belin éducation, avec la collection colibri.

Avec illustration bien détachée du texte. La problématique, c'est de savoir si l'on met quelque chose pour identifier la collection. Par exemple, l'ami des DYS. Cela peut être éventuellement stigmatisant.

Comme autre collection, on peut citer Flash Fiction chez Rageot. Le Picto précise que c'est une collection de lectures courtes, accessibles à tous et adaptées aux DYS. Il y a également FaciliDYS, aux éditions des terres rouges.

Les lettres muettes sont grisées. J'ai eu un retour de lecteurs adultes en grosses difficultés qui ont eu un déclic en lisant ces textes, grâce à la mise en couleur des syllabes.

Il n'y a pas beaucoup de documentaires adaptés pour les DYS. On peut noter Docudys, chez Fleurus. La présentation peut paraître austère, mais elle apporte une grande facilité d'accès à l'information.

Dans l'édition générale, tout ce qui apporte un confort de lecture peut être proposé à des DYS, notamment les collections 1,2, 3 je lis qui sont des collections pour les ados avec une version audio. Ce sont des gros pavés avec des textes en gros caractères qui apportent un confort de lecture.

Les gros caractères peuvent apporter un confort. J'ai mis des liens sur toutes ces références. Vous aurez la présentation.

Les mangas et la bande dessinée peuvent apporter un plaisir de lire.

Je voulais vous présenter un éditeur qui n'est pas spécifiquement pour les DYS, mais qui concerne toutes les personnes en difficulté de lecture. Ce sont les éditions Lescalire. Ils proposaient au départ six titres avec une version en Picto et le texte en noir. Les enfants pouvaient mémoriser l'histoire grâce aux Pictos, sans avoir accès à la lecture. Cette collection peut être proposée à des jeunes DYS.

Les ressources numériques peuvent être intéressantes pour les DYS. **BibliOdysée**, par exemple.

Ce sont des livres de l'édition générale adaptée en version numérique avec plein de possibilités d'adaptation. On peut changer la taille des caractères, on peut mettre les syllabes en couleur, on peut faire toutes les adaptations possibles, selon les demandes du jeune. On peut mémoriser le paramétrage et avoir accès aux titres de cette collection.

Il y a quelques invitations qui peuvent être intéressantes. **Dicodys**, qui est un dictionnaire accessible aux DYS.

La ressource **Maxicourt** peut répondre aussi à des soucis de lecture. C'est le programme du CP à la terminale sous forme de vidéos. On a un atelier Lab à Lorient où l'on essaie de faire des propositions d'outils de compensation, et de faire des forums. Ce sont souvent les parents qui viennent prendre connaissance des ressources et des outils pour lire le texte à l'écran avec des adaptations sonores.

J'ai mis un certain nombre de références, avec des liens qui vous conduisent plus en détail sur ces ressources.

Nous avons aussi la possibilité, par rapport aux manuels scolaires, d'avoir des versions adaptées aux DYS. Il y a une association qui propose d'envoyer aux familles une version PDF des manuels scolaires pour que l'on puisse l'adapter à l'écran en modifiant la présentation, pour que la lecture soit confortable pour le jeune.

Souvent, on renvoie les personnes en difficulté de lecture vers les livres audio. Cela peut être une solution, mais le livre audio demande de la concentration. On demande des chapitres courts, des mots simples et à ne pas proposer des versions trop longues à écouter, cela pourrait fatiguer le jeune.

Dans le cadre de l'exception handicap, les DYS ont accès à la version sonore du prix ado. Le catalogue EOLE est accessible aux DYS. Ce sont des enregistrements de donneurs de voix.

Comment on repère les fonds DYS? Est-ce qu'on fait une seule étagère?

On a choisi d'avoir un meuble à part. La question du titre du meuble s'est posée. Alors À Lorient, on a choisi «plaisir de lire». On a proposé des journées DYS avec différents intervenants, notamment avec l'APEDYS 56.

Hélène reviendra sur la présentation des fonds.

Le travail autour de «lecture et dyslexie» a fait une proposition d'un logo pour repérer les espaces DYS dans les médiathèques ou autres lieux. De façon à avoir un logo commun, libre de droits. On a fait un appel à projets de différents graphistes. Plusieurs propositions de logo ont été faites, c'est celui-ci qui a été choisi. Il a été testé et évalué auprès des DYS. Cela correspond au choix des DYS. Dans ce groupe de travail autour du logo, il y avait la participation des APEDYS bretonnes. J'ai mis des témoignages de collégiens DYS. Je recommande aussi la nuit des DYS,

avec une présentation des livres accessibles pour les DYS. Je vous remercie pour votre attention.

Charte d'utilisation du logo Dys par Livre et lecture en Bretagne : <https://www.livrelecturebretagne.fr/images/visus/Pictogrammes /Logo Dys charte utilisation dec 2021.pdf>

Question : Les jeunes DYS, on a parlé des collections papier, du numérique, de l'audio, est-ce que les jeunes DYS sont à l'aise avec des appareils de lecture ? Comment ça se passe chez vous ?

Lucie Beauchamps : Pour l'audio, le souci c'est de maîtriser les livres audio. On propose des formats CD. Sur le portail, on a accès à des livres numériques pour lesquels il y a des versions audios. Les jeunes peuvent charger ces versions audios sur leur Smartphone.

On est au début. Ce sont les parents qui vont s'intéresser. Les jeunes sont plus timides. On avait choisi de mettre le fonds sur un meuble. Pour les collections de romans, on va rapprocher les romans pour les DYS avec les romans publics, de façon à ce que les jeunes puissent aller chercher leur roman.

Question : Comment avez-vous fait connaître ce fonds au public ?

Lucie Beauchamps : On a mis en place le fonds pendant la pandémie. Ça nous a un peu retardés. En janvier, on a fait deux journées grand public avec un forum où on présentait les collections, les ressources numériques, avec une sensibilisation autour de la dyslexie, avec la présence de la vice-présidente de la fédération française des DYS et spécialiste de l'accessibilité numérique pour les DYS. C'était très compétent qui a partagé ses compétences avec le grand public.

Il y a eu aussi une journée pro coorganisée avec la Médiathèque de Lorient. Cela a été une façon de relayer la mise en place de ce fonds sur le territoire.

Question : On ajoute également les éditions de la poule qui pond. Avez-vous pris un abonnement bibliodyssée ?

Lucie Beauchamps : On a pris la version à mettre sur le portail. Pour la mise en place du fonds et pour les médiations et animations, on a fait une demande de subvention qui nous a permis d'utiliser cette ressource qui n'est pas forcément donnée. Le problème, c'est toujours de faire connaître. On a fait des forums autour de nos ressources numériques, mon projet c'est de faire connaître auprès des enseignants à l'aide de valises ou de malles pour les DYS, de présenter des collections papier par l'intermédiaire des enseignants.

Nous, ça serait vraiment la malle de la Médiathèque de Lorient pour toucher les enseignants, plutôt que la médiathèque départementale.

Question : On demande si vous travaillez avec les enseignants et les orthophonistes ?

Lucie Beauchamps : Ce sont des projets, la mise en place de ces collections est assez récente. Hélène pourra répondre sur les actions, je pense. Elle sera plus en dans la partie médiation.

Question : A propos de EOLE, l'adhésion est bien gratuite ?

Lucie Beauchamps : Oui. Sur justificatifs. Ça peut être aussi une déclaration sur l'honneur. Il est presque 11 h 25, j'ai bien noté la question sur les espaces jeunesse accessibles. Je propose de la traiter après l'intervention d'Hélène. Elle va nous parler de quelle médiation on peut proposer aux jeunes DYS.

Hélène Fouere : Je vais vous parler de la partie médiation des collections DYS auprès des enfants et des jeunes dyslexiques.

Pour ceux qui n'ont pas encore la chance de connaître Landerneau, c'est une ville de 16000 habitants dans le Finistère. La médiathèque a été ouverte il y a 20 ans. Nous sommes six personnes à y travailler sur un espace de plus de 1000 m².

Une des premières médiathèques qui a mis en place un espace facile à lire. On a développé deux axes principaux, le premier objectif est de donner le goût de la lecture aux enfants est de favoriser l'accès de tous à la médiathèque, en particulier les personnes les plus éloignées.

On a une forte population scolaire : 10 écoles primaires, trois collèges et lycées sur la ville.

On avait une forte demande des parents, des enseignants et des enfants dyslexiques pour trouver des documents adaptés. Chose qui n'existait pas il y a encore quelques années.

On a mis en place une collection que l'on appelle **bibliodys** à la Médiathèque de Landerneau. On a étalé le projet sur deux années, en 2018 et 2019. On a été aidé par le centre national du livre (CNL) à hauteur de 70 %.

Notre espace a trois objectifs principaux :

- 1) Accueillir les personnes nécessitant lecture publique
- 2) Aider à comprendre et à vivre la dyslexie
- 3) Donner accès à des collections adaptées.

On a choisi de proposer une collection aussi complète que possible à destination de ces publics. L'objectif est de permettre aux enfants DYS et à leur entourage de trouver l'outil de compensation qui convient.

On souhaitait aussi venir en aide à tous les enfants en difficulté d'apprentissage. Toutes ses ressources vont bénéficier à tous ces enfants et ces jeunes en difficulté.

Voilà comment se présente notre espace DYS. Nous proposons des livres audios, des livres lus, des livres numériques, des livres imprimés, des méthodes d'apprentissage.

Comment faire pour construire des médiations et des partenariats ?

On a constitué un comité de pilotage avec différents partenaires locaux. Le médecin scolaire, un partenaire indispensable auquel on ne pense pas forcément, mais qui est amené à rencontrer l'ensemble des parents et les enfants qui souffrent de dyslexie.

À intégrer toutes les écoles, les collèges, les MPT, les centres sociaux, des associations notamment APEDYS Finistère et l'association Lud'Autisme qui travaille essentiellement avec les personnes autistes. Nous nous sommes aussi rapprochés du CMPP ou l'on a fait appel aux orthophonistes du territoire, et en avait également associé des parents et des usagers de la médiathèque.

On a reçu un écho très favorable au projet, ça a permis de mettre en route un bouche-à-oreille très important est de recenser précisément les besoins et de mettre en place des projets de médiation facilement.

Pour lancer l'espace bibliodys, on a créé un temps fort comme a pu le faire Lorient. Un salon édition adaptée, l'accueil d'une journée professionnelle sur la lecture et la dyslexie.

On a mis le paquet sur la communication. Notamment avec beaucoup de flyers dans les cabinets d'orthophoniste, d'ergothérapeutes. On l'a également distribué dans les écoles, les collèges, les centres sociaux et aux médecins scolaires.

Les conférences, on les avait proposées en lien avec les partenaires qui nous avaient été pour qu'ils soient aussi acteurs de ce temps fort.

On a mis en place des actions régulières pour maintenir visible ce fonds. Des temps d'échanges avec les parents avec l'aide d'APEDYS Finistère. C'est à l'occasion d'un café DYS que je les ai rencontrés. Depuis, on les accueille et ça permet de répondre à des questions que les parents peuvent se poser.

Dans les actions régulières, on a également des visites d'orthophonistes qui ont lieu dans la médiathèque. Quand on veut, on essaie de faire des conférences. Dans l'action plus concrète, on essaie de proposer des rendez-vous personnalisés. On essaie de les rencontrer, d'échanger avec eux, on identifie leurs besoins et on leur présente des ressources.

Avec EOLE, on leur montre qu'on peut installer une application sur le téléphone.

Pour ces rendez-vous personnalisés, c'est important d'avoir un interlocuteur dédié qui est en capacité de répondre précisément aux demandes.

On a un partenariat très fort avec les écoles. Elles sont majeures dans la promotion de ces espaces. Je vous ai parlé du rôle du médecin scolaire qui nous a proposé de fournir systématiquement une attestation pour chaque jeune dyslexique qu'il rencontre pour bénéficier de l'exception handicap.

Il y a aussi les professeurs documentalistes des collèges qui nous ont permis de rencontrer l'ensemble des professeurs de français des collèges. On est arrivé avec une malle avec des

échantillons de tout ce que l'on propose. On trouve systématiquement une adaptation sous toutes ses formes pour accompagner la lecture des enfants et des jeunes.

Les professeurs documentalistes nous ont permis de rencontrer l'ensemble des professeurs de français. On a fait la même chose avec les professeurs des écoles, on leur rappelle que les solutions existent pour les élèves en difficulté, on a des petits jeux de lecture pour faciliter l'apprentissage etc.

On a présenté des échantillons de collection et on a prêté des malles dans les CDI pour que tout le monde puisse voir ce que l'on propose. On accueille des groupes de certains collègues. Il y a des classes où on accompagne plus spécifiquement les élèves dyslexiques, en accord avec l'enseignante responsable de ce dispositif. On les accueille régulièrement et on leur présente spécifiquement l'espace biblioDYS, on essaie de les faire venir régulièrement à la médiathèque. L'idée c'est de dédramatiser le rapport à la lecture et de les réconcilier avec la lecture.

On a édité une liste des éditeurs adaptés qui est utile aux parents et aux enseignants.

Quelques points de vigilance

On a affiché notre volonté avec le nom, Biblio DYS et avec le logo affiché.

On l'assume comme un choix positif de solution, on prend en compte les besoins et on a eu aucun retour négatif sur l'aspect stigmatisant de la chose, bien au contraire.

L'idée, c'est de faire un projet inclusif qui bénéficie à tous ceux en difficulté avec la lecture. Les enfants n'ont aucun problème à venir dans cet espace-là. Ça leur est bien égal que ce soit mis DYS ou non. La question est un peu plus délicate au moment de l'adolescence.

Quand ils viennent entre élèves qui ont la même difficulté, ils arrivent à surmonter ça.

Dans les points de vigilance, c'est la nécessité de rendre visible et de renouveler régulièrement les médiations auprès des personnes qui accompagnent les jeunes. Il est important d'être présent en ligne et sur le catalogue pour que les ressources soient faciles à trouver.

On essaie aussi d'être présent sur les réseaux sociaux avec des pages comme « Astuces pour Dys ».

Vanessa van Atten : Nous avons déjà plusieurs questions. Je reviens sur le catalogue EOLE. Comme Hélène l'a mentionné, c'est du format audio essentiellement en voix humaine. Une première réaction par rapport au comité de pilotage, comment a-t-il été animé par rapport à la fréquence des réunions ? Il s'agissait d'effectuer un diagnostic des besoins ?

Hélène Fouere : Le comité de pilotage était animé par la médiathèque, par moi en l'occurrence. Dans la fréquence, c'était en fonction de nos besoins. Il s'agissait surtout de mettre autour de la table des personnes qui agissent déjà. Comme bien souvent, dans ce type de projet, on tire sur un fil et la pelote vient. On s'est rendu compte que beaucoup d'initiatives existaient déjà sur le territoire. On a demandé de quoi ils avaient besoin, ce qu'ils utilisaient, on a questionné

plusieurs orthophonistes sur les jeux qu'elles utilisent, etc. On a demandé ce que l'on pouvait faire pour apporter notre pierre à l'édifice. Ça se fait en marchant.

Question : Combien de personnes animent ce projet ? Combien de temps passez-vous chaque semaine sur ce projet ?

Hélène Fouere : Tous les agents de la médiathèque sont concernés. Plus spécifiquement, nous sommes six et on est trois à y travailler d'un peu plus près. Une qui se charge des collections, une autre de l'aspect numérique et de tout ce qui est exception handicap, et moi qui anime la dynamique et coordonne le tout.

Question : Est-ce que vous vous êtes formées ?

Hélène Fouere : J'avais participé aux premières journées de Livre et lecture en Bretagne il y a quelques années. Après, on a suivi des formations avec les bibliothèques départementales. Concernant les jeux, les seuls que l'on propose sont des jeux autour de l'apprentissage de la lecture. Vous pouvez accéder à notre liste.

Remarque : Je note le travail que vous réalisez en direction des collègues, des enseignants documentalistes, c'est très riche. Au niveau national, je coordonne le dispositif facile à lire. De plus en plus de collègues demandent la labellisation facile à lire. Il y a une dynamique intéressante à mener. Les collégiens de Landerneau ont beaucoup de chance d'avoir la Médiathèque de Landerneau.

Hélène Fouere : Ça bénéficie aussi à tous les autres. En échangeant avec les enseignants de français, les études montrent que près d'un quart des enfants maîtrisent mal la lecture au collège. On va mettre en place des visites pour que les collégiens puissent découvrir les ressources à leur disposition pour lecture.

Question : Par rapport à l'exception handicap, vous utilisez la plate-forme Platon ? Vous réalisez vous-mêmes des adaptations ?

Hélène Fouere : On est une trop petite équipe. Mais il est arrivé qu'on aille sur la plate-forme Platon. En amont de la rentrée, on reçoit des demandes de parents qui nous indiquent les livres qui vont être étudiés. On échange avec pour leur fournir les documents adaptés qui entrent dans le cadre de l'exception handicap. C'est un dispositif très encadré. Il faut prouver son empêchement de lire.

Anne Partiot : Au titre de l'Anapedys, est-ce que je peux proposer à une bibliothèque de se tourner vers la vôtre ?

Hélène Fouere : Oui, bien sûr. On répond régulièrement aux demandes.

Question : A propos de Platon, est-ce qu'il y a une limite de jours pour le prêt ?

Hélène Fouere : Ça dépend des cas et des demandes. Il est arrivé à imprimer le document une fois. Ça ne fonctionne pas vraiment comme un prêt. C'est un peu différent.

Question : C'est quand même assez particulier.

Je voulais revenir sur les espaces EJA. Je pose la question à vous et à Lucie...

Réponses :

_ Je n'ai pas été sollicitée.

_ Nous, on a été sollicités. J'ai été en contact avec cette association. L'intérêt, c'est que l'on peut être référencé sur leur site. Ils proposent un accompagnement pour créer les espaces et des plans pour avoir des meubles de présentation. Ça peut être un partenariat intéressant.

_ J'ai compris que c'était une forme de labellisation. Vous réalisez déjà ce travail à la base, quelle est la valeur ajoutée de ce label ? La participante précise que EJA propose des formations etc.

Question : Évelyne indique qu'elle accueille des classes de sixième depuis cinq ans avec la collaboration de la documentaliste pour présenter la bibliothèque et les collections, notamment la collection DYS. On voit que les partenariats sont intéressants pour les collèges.
Quel type de mobilier avez-vous choisi pour présenter les collections dédiées ?

Réponses :

_ On a utilisé les étagères de la médiathèque. On a acheté des bacs en bois IKEA, en attendant d'avoir du nouveau mobilier.

_ Nous, je pense que c'est Demco, je pourrais envoyer les références.

Question : Est-ce que vous travaillez avec les libraires ?

_ Bien sûr. On leur commande des livres. Comme nous, ils ont de la demande des parents. Ils ont créé des petits rayonnages, dans certains cas.

_ La question, c'était comment aider les libraires à proposer des collections DYS. Il me semble que les éditeurs, les éditions que vous avez citées ont un problème de tirage par rapport au titre ce qui ne facilite pas la diffusion dans les circuits habituels.

_ Pour les petits éditeurs, c'est parfois difficile. Ça demande parfois des frais supplémentaires. Si on peut, il faut revenir faire les demandes. Je n'ai pas cité tous les petits et les grands éditeurs. Il y a beaucoup de choses qui sont faites maintenant.

_ La Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine a mis en ligne des ressources...